Image not found or type unknown

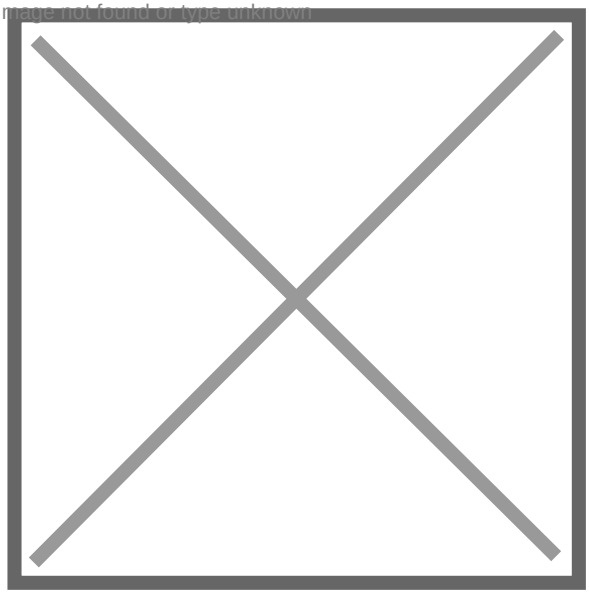

Que faire par rapport au remboursement

Par **kalimaa**, le **09/09/2014** à **17:14**

bonjour

j'ai fais un pret chez cofidis j'ai pu remboursez pendant plusieurs mois sans aucunes difficultés j'ai eu dernièrement une baisse de salaire ce que je me suis empressé de faire savoir a cofidis en leur demandant de baisser les mensualités pour que je puisse rembourser le prêt que j'avais fait auprès de leur service ils n'ont jamais tenu compte de mes appels ou courrier aujourd'hui je leur suis redevable de 5 mensualités ils me demandent de reglé la somme de 1300€ pour pouvoir bénéficier d'une baisse de mensualité sachant que ce qu'ils me demandent et plus élevé que mon propre salaire je voulais savoir ont ils le droit de me demander cette somme alors que je les avait prévenu de ma baisse de salaire et fais une demande de baisse de mes mensualités merci d 'avance

Par **moisse**, le **09/09/2014** à **17:57**

Bonjour,
[citation] je les avait prévenu de ma baisse de salaire et fais une demande de baisse de mes mensualités [/citation]
Soit le contrat COFIDIS prévoit une telle éventualité, mais un parcours rapide de leur site ne m'a pas permis d'y lire une quelconque allusion, soit ce n'est pas le cas.
Dès lors votre indication n'a aucune influence sur la dette contractée et les modalités de remboursement.
[citation] j'ai eu dernièrement une baisse de salaire [/citation]
Cet organisme propose d'accompagner ses prêts de plusieurs possibilité d'assurance, outre le décès et l'invalidité.

Avez- vous souscrit une quelconque assurance ?
Si non ne reste à votre disposition que la négociation.

Par **kalimaa**, le **09/09/2014** à **18:12**

dans le courrier que j'ai reçu ils me demandent de rembourser 1300e j'éviterai que la totalité de la créance soit exigible et que la déchéance du terme soit prononcé avec perte du bénéfice de toute assurance prescrite je ne comprends pas trop ce que ça veut dire le problème c'est que je refuse pas de payer je leur demande de réduire les mensualités qui sont de 224€ a 130€ eux m'ont dit que c'était possible mais il faut que je donne 1300€

Par **aguesseau**, le **09/09/2014** à **18:23**

bjr,
ma réponse rejoint celle de moisse.
quand on demande un prêt et qu'on l'obtient, on signe un contrat entre l'emprunteur et le prêteur qui comporte un certain nombre d'engagements et d'obligations entre les 2 parties.
quand on veut modifier les termes du contrat, il faut l'accord des 2 parties.
dans votre cas vous vous êtes engagé à rembourser mensuellement une certaine somme pendant x mois.
si votre contrat ne prévoit pas que des modifications puissent être apportées sans l'accord de cofidis, cette société est en droit de refuser toute modification.
ce qui est indiqué dans le courrier, c'est que comme vous êtes en retard de paiement de plusieurs mensualités, cofidis peut exiger le remboursement du prêt en une seule fois dès à présent.
vous n'avez pas le pouvoir comme emprunteur de réduire de votre propre initiative, le montant de vos remboursements.
par contre vous pouvez demander à un juge de vous accorder des délais de grâce en application de l'article 1244-1 du code civil.
cdt

Par **kalimaa**, le **09/09/2014** à **18:29**

quand je les ai eu au téléphone ils m'ont dit on peut vous réduire vos mensualités a 130€ par mois mais il faut que je verse 1300€ somme que je n'ai pas et de plus c'est bien plus que mon salaire .Si je dois demander au juge que dois je mettre dans mon courrier et c'est a quel tribunal que j'adresse mon courrier merci a vous pour vos réponses je sais qu'il y a une solution juste que je suis un peu secoué que malgré mes courrier pour leur indiqué ma baisse de salaire ils en ai pas tenues compte

Par **moisse**, le **09/09/2014** à **18:49**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

En réalité l'organisme veut bien modifier les termes du crédit, mais seulement après avoir encaissé les mensualités de retard.
Ne reste que la solution indiquée par Aguesseau.

Par **kalimaa**, le **09/09/2014** à **18:52**

merci moisse je vais voir avec Aguesseau a quel tribunal je dois écrire et ce que je dois mettre dans mon courrier
sincèrement merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés